

---

“ suggéra le premier l'idée de demander au séminaire de Québec de mener cette entreprise à bonne fin ; les autres évêques approuvèrent cette excellente suggestion. À la réunion du premier concile provincial, ils formèrent tous des vœux pour que les catholiques de la province puissent jouir d'une haute institution adaptée à la croyance et aux besoins des catholiques.”

À l'appel de leurs guides spirituels, le supérieur du séminaire, M. l'abbé Casault, et les directeurs de cette institution qui déjà depuis deux siècles avait rendu les plus éminents services à la religion, aux lettres et aux sciences, ouvrirent leurs cœurs et résolurent, pour répondre à leurs vœux de consacrer les ressources de cette institution à l'érection de l'université désirée.

La tâche était lourde ; cependant M. Casault n'en fut pas découragé et il fut heureux d'y consacrer son énergie et son dévouement.

Son premier soin fut de solliciter la recommandation de Lord Elgin et de ses ministres, afin d'obtenir du gouvernement de la métropole l'érection civile. Lord Elgin hésita longtemps. Il admettait que les Canadiens-français avaient, comme leurs concitoyens d'origine anglaise, droit à une université, mais il considérait que les universités étaient déjà trop nombreuses. Un instant même, il voulut exiger des évêques l'engagement que de nouvelles chartes ne seraient pas demandées d'ici à longtemps ; M. Casault résolut toutes ses objections et obtint facilement sa recommandation et celle de ses ministres.